



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

Lettre aux Retraités

Evolution des prix depuis janvier 2013

Prix :

2013 : + 0,9 %

2014 : + 0,1%

2015 : + 0,2%

(chiffre INSEE)

Janvier 2016 : - 1%

Février 2016 : - 0,2%

Mars 2016 :

Avril 2016 :

mai 20156 :

Juin 2016 :

Juillet 2016 :

août 2016 :

Septembre 2016 :

octobre 2016 :

Novembre 2016 :

Décembre 2016 :

Cumul - 1,2%

Evolution des pensions :

- 1,3 % au 1er avril 2013 (moins 0,3% de CASA)
- 0,1% au 1er octobre 2015

CPRP : danger sur le régime spécial des cheminots !

Une délégation fédérale a été reçue le 3 mars par le Président du CA de la CPRP, M. Philippe Georges.

Le premier sujet abordé par la délégation a été la LFSS 2016 (loi de financement de la sécurité sociale) et ses conséquences sur notre régime spécial de sécurité sociale.

Il nous a confirmé la fin de la « compensation bilatérale maladie », mécanisme automatique depuis 45 ans de la solidarité démographique entre les régimes de salariés. S'y substitue désormais une « contribution d'équilibre » par des dotations de la CNAMTS. **Pour la Fédération FO les mots ont un sens et compensation n'est pas contribution !**

Le Président nous a confirmé que la création de la « PUMA » - Protection Universelle Maladie - modifiait, au 1^{er} janvier 2016, les critères d'affiliation à la CPRP. C'est ainsi que les « ayants droit majeurs » « disparaissent » au profit « d'assurés sociaux » du régime général de SS, acquis pour toute personne résidant en France depuis plus de 3 mois. Cette modification ne s'applique pas aux ayants droit au 31/12/2015. Mais, à compter du 1^{er} Janvier 2016, le conjoint d'un(e) cheminot(e), sans travail, ou un enfant majeur non étudiant, sera automatiquement assujetti au régime général sauf s'il demande son affiliation à la CPRP. Encore faudrait-il qu'il en soit informé : le Président nous a fait remarquer que « nul n'est censé ignorer la loi » ! A notre demande, il s'est engagé à nous fournir toutes les informations utiles ... A suivre.

La délégation a témoigné des conditions regrettables de la mensualisation des pensions,

- décidée unilatéralement par le gouvernement et condamnée par notre fédération - : informations a posteriori des éléments du montant mensuel versé, modalités anarchiques des prélèvements (mensuels, trimestriels, voir annuels ...). Le Président a reconnu un « dialogue tendu avec les organismes préleveurs ». Il nous fait remarquer que le problème doit se régler entre l'organisme et le pensionné. Il finit son propos en nous indiquant que la CPRP SNCF n'a pas pour vocation de gérer ces prélèvements.

Suite aux multiples exemples que nous avons donnés des difficultés des retraités SNCF vis-à-vis de la « dématérialisation » (50 % des retraités n'ont pas d'accès internet),

il a voulu nous rassurer sur l'accès au site de la CPRP dont les problèmes, identifiés (« excès de redondances sécurité »), seraient en voie de résorption. Par ailleurs, s'il reconnaît les problèmes, il constate les pressions à la baisse des coûts de gestion, nécessaires pour atteindre la Convention d'Objectifs et de Gestion (COB) visant 2 % d'économie annuelle ... Nous avons aussi demandé le point sur la question de la validation des trimestres des apprentis de moins de 18 ans : la balle est selon lui dans le camp du gouvernement, lequel ne semble pas décidé à avancer. Il s'est engagé à nous fournir des éléments sur les conséquences pour la CPRP du versement des « honoraires de dispensation des pharmaciens », lesquels viennent encore d'augmenter..

Nous suivrons de près ces dossiers et informerons les cheminots retraités adhérents Force Ouvrière au fur et à mesure de leurs évolutions !



Des milliers de retraités manifestaient pour leur pouvoir d'achat ce 10 mars

Pour la quatrième fois depuis moins de deux ans, les retraités ont organisé ce jeudi 10 mars des manifestations à Paris et en province. Ils étaient des milliers dans les rues.

Les retraités, qui protestent contre la baisse de leur pouvoir d'achat, demandent notamment la hausse des pensions et l'abandon de deux mesures fiscales à savoir la fiscalisation de la majoration de 10% des pensions pour les retraités ayant eu au moins trois enfants et la suppression de la demi part fiscale pour les veufs (ves) ayant élevé seuls (es) au moins un enfant. Ces deux mesures ont particulièrement aggravé la chute du pouvoir d'achat des retraités concernés.

Ces deux mesures « ont eu un impact démesuré » pour des milliers de retraités qui ont vu entre autres grimper le montant de leurs impôts locaux.

Beaucoup de ces retraités manifestaient d'ailleurs le 9 mars contre le projet de loi Travail, avec les jeunes et les salariés. Les cheminots retraités ont d'ailleurs participé aux manifestations du 31 mars, jour de grève et de manifestation.

Echo des Régions

Assemblée générale des retraités de la région de Dijon

L'assemblée générale s'est tenue le 15 mars dernier dans les nouveaux locaux du syndicat, en présence d'Alain Schlick, secrétaire national adjoint des retraités.

Le secrétaire régional des retraités remercie les membres présents et demande une minute de silence pour notre camarade Daniel Richard de Dole décédé l'année passée ainsi que pour deux anciens que nous avons perdu de vue et qui étaient décédés en maison de retraite ces dernières années. Il retrace ensuite la situation des retraités avec un pouvoir d'achat en baisse compte tenu du faible niveau d'augmentation des retraites (0,1% en octobre) après 3 ans sans rien, des prélèvements sociaux toujours plus nombreux et en augmentation, des remboursements de médicaments, etc. Il demande aux adhérents de participer nombreux aux manifestations dont la prochaine sera le 31 mars car si pour certains cela ne sert à rien, ce qui « ne sert surtout à rien » serait "de ne rien faire". Il rappelle aussi le meeting du 1er mai de l'UD dont le thème sera la Résistance ouvrière (RO) de 1940 à 1945 avec l'évocation de 7 camarades cheminots de Dijon décapités à Stuttgart en 1944.

Le secrétaire régional rappelle le résultat des élections professionnelles pas si mauvais que cela et la volonté de continuer pour obtenir enfin les 10%.

A partir du 1er juillet suite à la nouvelle organisation, la suppression du RH 77, la nécessité de la mobilisation contre la loi El Khomri et les atteintes au code du travail.

Alain Schlick informe de l'audience avec la direction de la Caisse qui ne nous a apporté aucune information. Il estime que les retraités sont aussi directement concernés par la loi de la ministre du travail, le but étant de libéraliser et baisser le coût du travail.

Les membres présents se posent la question du fonctionnement des structures syndicales notamment par rapport au syndicat de Dole où les retraités sont en majorité compte tenu du faible nombre de cheminots en activité sur le site. Il est donc décidé de rattacher le syndicat de Dole à celui de Dijon.

La réunion se termine comme à l'habitude par le pot de l'amitié et par un repas pris en commun dans un restaurant proche de la gare.

Nous venons d'apprendre avec tristesse le décès de madame Gustavie LAGNIEN, retraitée du syndicat de Dole, dans sa 102e année. Nous tenons à saluer sa fidélité au syndicat et à rappeler qu'elle était encore présente il y a peu d'années aux assemblées générales des retraités du syndicat de Dole. Nous transmettons nos plus sincères condoléances à sa fille et à l'ensemble de sa famille".

Nous apprenons aussi le décès de notre doyen Pierre BRAYERE que nous avons honoré de la médaille confédérale en 2013. Il nous a quittés le 31 mars dans sa 104^{ème} année.

Région de Tours :

Alain GUICHON secrétaire sortant, qui avait décidé de ne pas se représenter, présente son rapport d'activité pour la dernière fois. Un tour d'horizon de l'actualité sociale est fait. Il en ressort une situation de régression sociale sans précédent.

Le fonctionnement du bureau des retraités de Tours est ensuite évoqué. Alain conclut ses propos en remerciant l'assistance de la confiance qui lui a été accordée pendant toutes ces années ainsi que tous les Copains qui l'ont aidé dans sa tâche de Secrétaire.

« Continuons à militer Actifs et Retraités pour que FO progresse et poursuive la lutte pour



l'amélioration des conditions du monde du travail».

Personne ne posant de questions, le rapport d'activité est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

L'assemblée passe ensuite à l'élection du nouveau bureau : Claude JEHAN est élu comme secrétaire et Alain GUICHON comme adjoint afin d'assurer la continuité.

Comme il est de tradition, la réunion se termine par le pot de l'amitié et un repas fraternel pris en commun.

Syndicat d'Hellemmes :

Le 25 février 2016 s'est tenue l'assemblée générale du syndicat des cheminots retraités d'Hellemmes. Eric FALEMPIN y représentait le bureau national compte tenu de l'indisponibilité de Claude DENIS, secrétaire général des retraités.



Gérard évoque également la visite au musée de la mine dans le cadre de la sortie annuelle qui était organisée par Hervé DELAHAYE.

Après la présentation du rapport financier et les débats qui s'en sont suivis, l'assemblée générale a voté à l'unanimité les deux rapports.

Gérard DAMBRE, secrétaire du syndicat, présente le rapport d'activité de l'année 2015. Il évoque les différentes réunions qui se sont tenues, bureau du syndicat, assemblée générale et la participation des retraités à la vie de l'union locale de Lille, ainsi que l'aide apportée aux cheminots actifs dans le cadre des élections professionnelles du 19 novembre 2015.

Enfin Eric FALEMPIN fait part de l'actualité sociale à la SNCF avec la remise en cause du statut et de la réglementation du travail, de l'évolution des salaires et des pensions. Pour finir, il revient sur le projet de loi travail.

C'est par un apéritif et un repas pris en commun que s'achève cette assemblée.



Région de Bordeaux :

27 personnes participaient à cette réunion. Pour l'occasion, des retraités des régions limitrophes avaient été invités dont les Régions de Limoges, Rennes, Tours. Avant d'aborder l'ordre du jour, une minute de silence a été observée en mémoire de nos chers disparus. C'est Claude DENIS, secrétaire général des retraités, qui a développé les questions d'actualité dont la mensualisation des pensions, l'augmentation de 0,1% au 1er octobre 2015, les honoraires de dispensation perçus par les pharmaciens ont été évoqués, ...

Marc Picauville S.G, explique le mouvement de grève des conducteurs des TER, mise en place de trains EAS sans contrôleurs puisque les engins sont équipés pour assurer la sécurité de la marche.

J. Pierre DELIGEY secrétaire de l'Union Départementale, souhaite la bienvenue dans ces locaux, et retrace l'historique concernant la journée de grève du 31 mars 2016. Les étudiants refusant de faire une manifestation le 24 mars, pour participer au 31 Mars 2016. Cette matinée s'est terminée par un apéritif suivi d'un repas pris sur place.

Cheminots
FO
n° 654

Journal de la fédération FO des cheminots

LE RAIL
syndicaliste

Libre & indépendant

Avant-projet de décret
relatif au régime de la durée des transports
des entreprises de transport ferroviaire
VERSION DU 12 FEVRIER

**RÈGLEMENTATION DU TRAVAIL
DE LA BRANCHE FERROVIAIRE**

**FO une seule revendication :
RH0077 POUR TOUS**

Article 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
**JOURNAL
OFFICIEL**
LOIS ET DÉCRETS

**LE RH0077
POUR TOUS!**

Le Rail syndicaliste n° 654 Mars/avril 2016 - 0,80 € - I.S.S.N. 0150 - 1313